



2019

**UNE ANNEE AU
SERVICE DE
VAL'EYRIEUX**

édito

Val'Eyrieux, agrégat morcelé « offert » par les services préfectoraux en 2013 et 2014, est devenu, par notre volonté commune, en quelques années, un « écosystème durable », solide, alliant toutes les qualités de nos différents pays. Un territoire assaini, une gestion maîtrisée et rigoureuse de nos finances, un fonctionnement harmonisé, des programmes de qualité, irrigant tout le territoire, sans exception.

La force de ce territoire, c'est aussi la volonté affichée des Val'Eyrieuroises et des Val'Eyrieurois de ne pas rester immobiles, d'innover sans cesse, de gagner les nouveaux enjeux et les mutations futures.

C'est un défi de développement qui se concrétise sous nos yeux en un mandat. C'est un petit exploit, et je remercie les responsables qui m'entourent pour leur travail.

Le budget d'abord, qui maintient la vie de tous les services transférés à qualité souvent améliorée dans l'ensemble de notre territoire. Rien ni personne n'a été oublié, tous les dossiers/projets inscrits en 2014 ont reçu une réponse, et des nouveaux ont pu être réalisés. En feuilletant ce rapport d'activité, vous les découvrirez !

Nous avons poursuivi collectivement depuis 2014 le travail de réflexion et d'anticipation de tous les domaines de compétence de notre dynamique territoriale : économie, tourisme, sport, culture, social, etc. Cette stratégie de longue haleine sera, nous le savons, payante à moyen terme et pour tous. Et cela se concrétise déjà : nous sommes ainsi reconnus comme « Territoire d'industrie » par l'Etat. C'est certes une « certification », mais elle reconnaît le résultat de notre projet global, associant l'économie aux autres services.

Nous naviguons en Val'Eyrieux avec les « nouveaux écosystèmes locaux ». Malgré nos différences, et au-delà de la « jungle d'administration », nous répondons à la demande des préoccupations par notre proximité, et l'efficacité de nos actions.

Je vous le redis, les solutions viennent toujours des territoires. Nous faisons progresser et reconnaître ce « petit coin de France » où il fait bon vivre, aujourd'hui...et demain.

Merci à tous.

Dr Jacques Chabal
Président de la Communauté de
communes Val'Eyrieux

SOMMAIRE

Présentation de la Communauté de communes Val'Eyrieux	4
Finances	9
Ressources humaines	12
Tourisme et Économie	14
Économie	15
Développement durable	18
Tourisme	19
Culture	21
Services à la population	24
Eau et assainissement	26
Services Techniques	28
Territoire / Rétrospective	29

PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL'EYRIEUX

La Communauté de communes Val'Eyrieux, créée au 1^{er} janvier 2014, compte 29 communes membres depuis le 1^{er} janvier 2019, suite à la création de deux communes-nouvelles :

- ▶ Belsentes, issue de la fusion des communes de Les Nonières et St Julien Labrousse
- ▶ St Julien d'Intres, issue de la fusion des communes d'Intres et St Julien Boutières



EN QUELQUES CHIFFRES...

29 communes membres	12 909 habitants (INSEE 2015)	510 km ²	25 hab./km ²
6 011 ménages	84 agents à Val'Eyrieux	1 centre de télétravail	4 zones d'activités

LES COMPETENCES

À la création de la Communauté de communes Val'Éyrieux, l'exercice de la plupart des compétences était territorialisé en fonction de ce qui avait été hérité des anciennes Communautés de communes lors de la fusion en janvier 2014. Il s'agissait d'une période transitoire, avec un délai accordé par l'État pour uniformiser l'exercice des compétences, délai arrivait à échéance au 31 décembre 2015. C'est pourquoi le Conseil communautaire du 28 septembre 2015 a adopté de nouveaux statuts, entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2016.

Au 1^{er} janvier 2017, les communes de Borée, La Rochette et St Martial ont souhaité quitter la Communauté de communes Val'Éyrieux, portant ainsi à 31 le nombre de communes membres.

Au 1^{er} janvier 2019, une seconde modification territoriale a modifié le nombre de communes membres de la Communauté de communes, avec la création des communes-nouvelles de « Belsentes » et « St Julien d'Intres », portant ce nombre à 29. Une modification statutaire a donc été adoptée par délibération du conseil communautaire du 12 février 2019.

Enfin, afin de mettre à jour les statuts au regard de différentes compétences, notamment GEMAPI et Gestion d'aires d'accueil de gens du voyage, mais également de suivre les évolutions législatives, une nouvelle modification statutaire a été votée le 26 novembre 2019, pour une entrée en vigueur de ce statuts au 1^{er} janvier 2020.

AMENAGEMENT DE L'ESPACE

- Suivi du Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Accompagnement du monde agricole
- Aménagement numérique : déploiement de la fibre

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Gestion des Zones d'activités (ZA)
- Vallée du Bijou : animations, maison du bijou et atelier du bijou
- Soutien aux commerçants et artisans
- ... et toute autre action de développement économique

LOGEMENT ET CADRE DE VIE

- Politique du logement
- Soutien à la vie associative
- Transports à la demande et scolaires

ENVIRONNEMENT

- Assainissement Non Collectif (SPANC) et assainissement collectif
- Gestion des rivières

DECHETS DES MENAGES ET ASSIMILES

- Gestion des Ordures ménagères

EAU POTABLE

SPORT

- Équipements sportifs d'intérêt communautaire
- Aide aux associations sportives

DEVELOPPEMENT DURABLE

- Maîtrise de l'énergie / Énergies renouvelables
- Agriculture et forêt
- Espaces naturels

TOURISME

- Politique touristique
- Gestion des chemins de randonnée inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)
- Valorisation de la voie CFD
- Sport nature
- Équipements de loisirs aquatiques

POLITIQUE SOCIALE

- CIAS
- Relais d'Assistantes Maternelles
- Actions en faveur de l'enfance, la jeunesse et la famille
- Centres de loisirs et crèches
- Soutien financier aux associations d'aide à domicile

CULTURE

- Politique culturelle
- Organisation d'une programmation culturelle
- Gestion des équipements de culture scientifique : L'Arche des Métiers, Planète Mars, l'École du vent
- Animation d'une politique de Lecture Publique
- Soutien aux associations culturelles et aux actions d'animations culturelles

LA GOUVERNANCE

Le Président et les Vice-présidents

Le Président et les 10 Vice-présidents ont été élus par le Conseil communautaire.

Dr Jacques CHABAL	Président
Maurice WEISS	1 ^{er} vice-président, en charge des délégations transversales, des statuts et compétences et de la définition de l'intérêt communautaire, de l'aménagement numérique, élu référent SMEOV
Raymond FAYARD	2 ^{ème} vice-président, en charge de l'Eau, de l'Assainissement, des Travaux et de la Voirie
Thierry GIROT	3 ^{ème} vice-président, en charge de l'Action Sociale et de l'Enfance-Jeunesse
Monique PINET	4 ^{ème} vice-présidente, en charge de l'Administration Générale et de la Communication
Michel VILLEMAGNE	5 ^{ème} vice-président, en charge des Finances
Jean-Marie FOUTRY	6 ^{ème} vice-président, en charge de la Culture
Catherine FAURE	7 ^{ème} vice-présidente, en charge du Tourisme
René JULIEN	8 ^{ème} vice-président, en charge de l'Economie
Roger PERRIN	9 ^{ème} vice-président, en charge du Sport et de la Vie Associative
Frédéric PICARD	10 ^{ème} vice-président, en charge du Développement Durable et de l'Aménagement de l'espace

Le comité exécutif

Il est composé du Président et des 10 Vice-présidents.

Il est l'organe de préparation des décisions et a pour but de :

- Statuer sur les axes de travail et les programmes d'actions développés
- Valider les priorités, les objectifs et le travail des commissions
- Centraliser les réflexions communautaires
- Préparer le conseil communautaire

Le Bureau communautaire

Il est composé du Président et des 10 Vice-présidents.

Il est réuni sur convocation du Président, qui décide de la périodicité qui lui paraît la plus appropriée. Par délibération du 17 avril 2014, le Conseil communautaire a confié au Bureau certaines délégations.

En 2019, le Bureau communautaire s'est réuni à neuf reprises au siège de la Communauté de communes.

Le Conseil communautaire

Il est composé de 54 délégués, représentant l'ensemble des communes :

- 1 délégué titulaire pour les communes de Accons, Albon d'Ardèche, Arcens, Chanéac, Devesset, Dornas, Issamoulenc, Jaunac, Lachapelle sous Chanéac, Le Chambon, Mars, Rochepaule, St Andéol de Fourchades, St André en Vivarais, St Barthélemy le Meil, St Christol, St Cierge sous Le Cheylard, St Clément, St Genest Lachamp, St Jean Roure, St Jeure d'Andaure, St Michel d'Aurance.
- 2 délégués titulaires pour Belsentes, Mariac, St Julien d'Intres et St Pierreville
- 4 délégués titulaires pour St Martin de Valamas
- 9 délégués titulaires pour St Agrève
- 11 délégués titulaires pour Le Cheylard

Il est l'organe délibérant de la Communauté de communes. Par le vote de délibérations, il est chargé d'administrer les affaires de l'intercommunalité.

En 2019, le Conseil communautaire s'est réuni à cinq reprises, dans les communes de St Martin de Valamas, Mars, Belsentes et Le Cheylard (deux fois).

Les commissions consultatives

Des commissions consultatives viennent s'ajouter à ces instances, suivant les délégations des Vice-présidents. Un représentant par commune est appelé à siéger, soit 31 membres par commission. Elles ne disposent pas de pouvoir décisionnel mais émettent des avis sur les affaires qui leur sont soumises par les Vice-présidents.

Voici la liste des commissions et le nombre de réunions qui se sont tenues en 2019 :

- Commission Délégations transversales, statuts et compétences, définition de l'intérêt communautaire, aménagement numérique : pas de réunion
- Commission Eau, Assainissement, Travaux et Voirie : 4 réunions
- Commission Action sociale et Enfance-Jeunesse : 2 réunions
- Commission Administration Générale et Communication : 1 réunion
- Commission Finances : 2 réunions
- Commission Culture : 1 réunion
- Commission Tourisme : pas de réunion
- Commission Economie : 3 réunions
- Commission Sport et Vie associative : 2 réunions
- Commission Développement Durable et Aménagement de l'espace : 1 réunion

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

La CLECT a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre les communes et la Communauté de communes. Elle contribue à garantir l'équité financière entre les communes et la communauté en apportant transparence et neutralité des données financières.

Sur Val'Eyrieux, la CLECT ne s'est pas réunie en 2019.

La Conférence des Maires

Cette conférence, informative et consultative, rassemble les 29 Maires du territoire ainsi que les Vice-présidents de la Communauté de communes.

Elle est réunie à la demande du Président et a pour but d'aborder les grandes orientations.

UN BUDGET EQUILIBRE QUI PREPARE L'AVENIR

Ce nouveau budget assure le maintien de la vie de tous les services à qualité égale dans l'ensemble du territoire ; il permet un bel investissement et garantit la suite d'une communauté de communes de projets pour les années à venir. Vous le verrez, la totalité du Budget général et des budgets annexes représente un volume financier de presque 30 millions d'euros.

Concernant les dépenses de fonctionnement, la procédure demandée par moi-même ainsi que le vice-président aux finances et soutenue par le bureau communautaire, à savoir démarrer les réflexions budgétaires dès l'automne, a également porté ses fruits sur le budget 2019. En effet, le travail budgétaire avec les services a pu se réaliser avec plus de sérénité. Les efforts mis en œuvre en 2017 et 2018 ont été maintenus sur la quasi-unanimité des budgets des services.

Aujourd'hui, tous les projets apportés lors de la fusion des anciennes communautés de communes ont été réalisés ou sont en passe de l'être.

Aucun dossier n'a été laissé de côté, tous ont été traités dans un souci de solidarité territoriale, même pour ceux qui avaient beaucoup de retard.

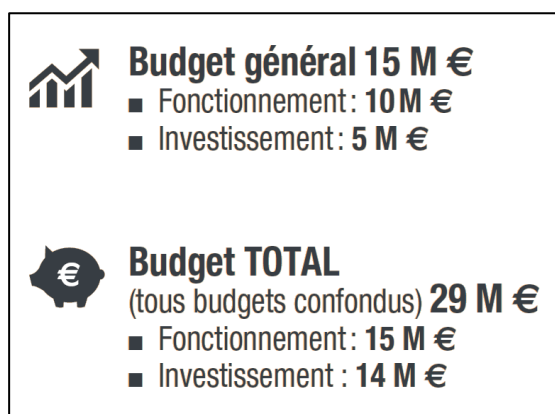
De gros efforts ont donc été faits, malgré l'obligation que nous nous étions faite de réaliser l'équilibre budgétaire en fin de mandat pour laisser une possibilité d'investissement pour les prochaines années.

Dr Jacques Chabal,
Président de la Communauté de communes

L'AMELIORATION DE L'EPARGNE SE POURSUIT !

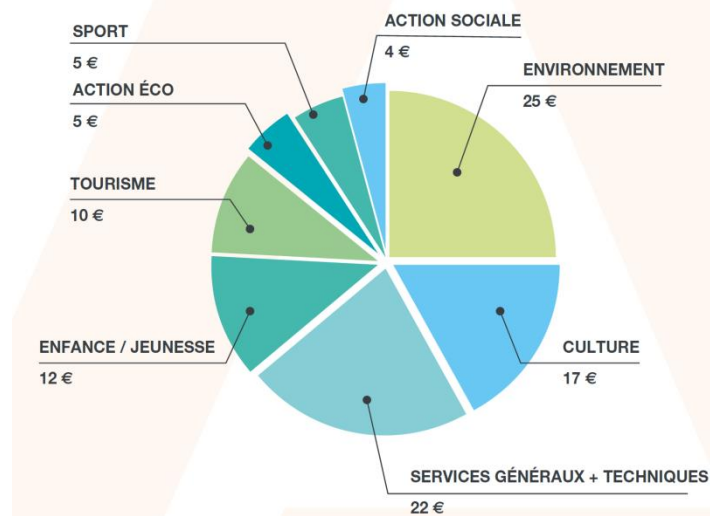
L'objectif financier pour 2018 était le rétablissement d'une épargne positive, cette dernière étant négative depuis 3 ans. C'est aujourd'hui un pari gagné avec une épargne nette de 169 033 € en 2018 (au lieu de -28 217 € en 2017).

LES CHIFFRES CLES

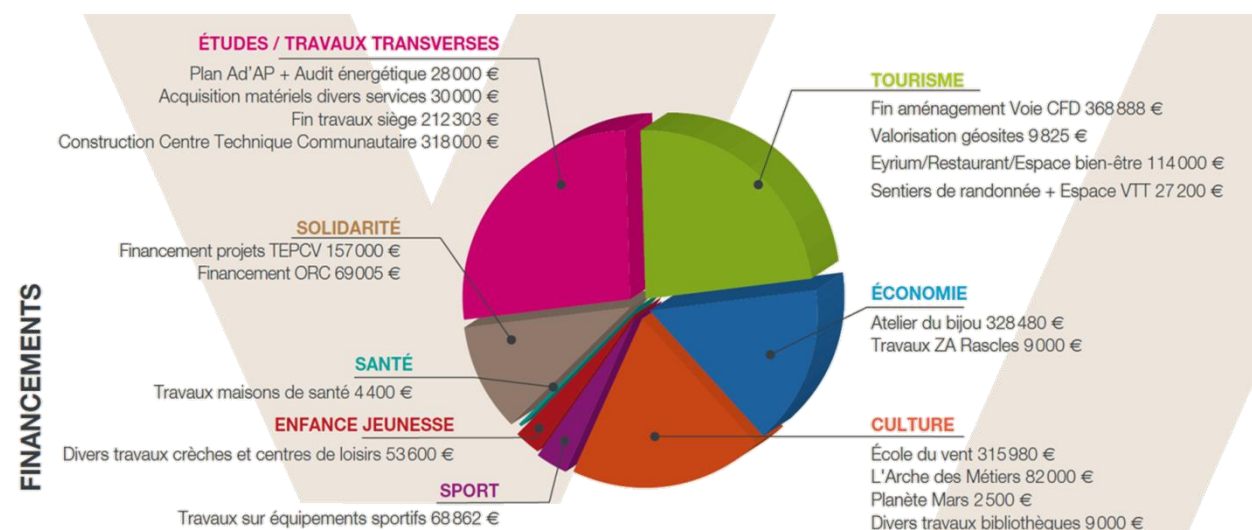
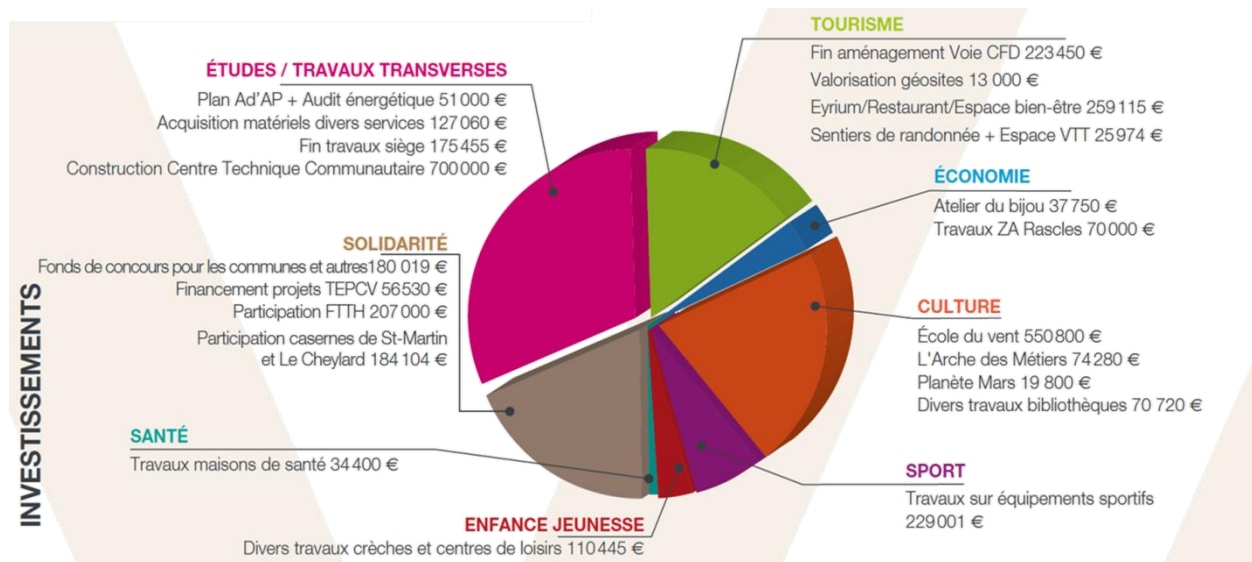


LA REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Sur la base de 100 euros dépensés :



LES INVESTISSEMENTS EN DETAIL : UN BUDGET SOUTENU DE 4,5 M €



ZOOM SUR...

LE SERVICE DE L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Une dynamique de travaux importante de 5 Millions € sur tout le territoire

ACCONS	Travaux interconnexion AEP	60 000 €
ALBON D'ARDECHE	Travaux captages AEP	98 000 €
	Travaux captages AEP	182 495 €
ARCENS	Renouvellement AEP	304 055 €
	Renouvellement ASST	110 000 €
BELSENTES	Création STEP + réseaux St Julien	230 000 €
ISSAMOULENC	Travaux captages AEP	244 890 €
LE CHEYLARD	Travaux schéma Asst	227 000 €
	Travaux captages AEP	30 000 €
ST-AGREVE	Renouvellement AEP	37 875 €
	Renouvellement ASST	160 000 €
ST-ANDRE-EN-VIVARAIS	Réhabilitation STEP - ASST	55 265 €
ST-CHRISTOL	Travaux interconnexion AEP	500 160 €
ST-CLEMENT	Travaux captages AEP	80 380 €
ST-JULIEN D'INTRES	Travaux captages AEP	85 960 €
	Travaux interconnexion AEP	526 465 €
	Travaux captages AEP	116 550 €
ST-MARTIN-DE-VALAMAS	Renouvellement AEP	59 000 €
	Renouvellement ASST	40 000 €
	Travaux schéma Asst	250 000 €
	Reprise réservoir principal AEP	169 657 €
ST-PIERREVILLE	Travaux schéma ASST	82 000 €
	Réhabilitation STEP - ASST	50 000 €

AEP : Alimentation en Eau Potable

ASST : Assainissement

STEP : Station d'Épuration

RESSOURCES HUMAINES

DES EVOLUTIONS RYTHMEES DANS LES SERVICES

L'année 2019, dans la continuité de ce que nous observions déjà en 2018, se poursuit avec des renouvellements de personnel liés à des départs à la retraite et à des départs volontaires d'agents souhaitant faire évoluer leur carrière professionnelle. Il s'agit sans nul doute d'un tournant pour Val'Éyrieux, d'une année où l'enjeu est à la stabilisation des équipes.

Si les départs sont parfois vécus comme des changements potentiellement déstabilisants pour les collègues, ils représentent aussi des opportunités pour celles et ceux qui recherchent un emploi localement. La vie professionnelle se construit différemment aujourd'hui, elle est plurielle et implique souvent plus de mobilité. Les employeurs locaux ont à s'adapter à cette tendance. Cela peut notamment être l'occasion de recruter des jeunes du territoire, partis faire leurs études dans des grandes villes et travailler ailleurs mais dont le désir profond est de revenir à leurs racines.

Val'Éyrieux met un point d'honneur à recruter localement autant que possible mais se montre également sensible aux « émerveillés » par l'Ardèche, qui au détour de vacances, de découvertes ponctuelles, auraient envie de s'y installer.

Au total, ce sont depuis quelques mois, 7 jeunes issus du territoire ou de territoires voisins qui viennent compenser les départs, et 3 personnes venues de régions autres, s'installant même parfois avec leurs conjoints, qui ont été embauchées par Val'Éyrieux, qui fait donc appel de manière régulière à des habitants du territoire en recherche d'emploi, à partir de candidatures spontanées et en participant aux forums de l'emploi locaux.

GAGNER EN VISIBILITE POUR MIEUX RECRUTER

Val'Éyrieux a dû ces derniers temps, remplacer un certain nombre d'agents, certains partant à la retraite, et d'autres décidant de se réorienter professionnellement.

Cela demande une certaine efficacité dans les recrutements pour trouver les bons profils d'abord, qui sauront s'adapter au poste, et ensuite pour être réactif, afin d'assurer la continuité de service et permettre la création de liens de collaboration indispensables avec les collègues.

Ces derniers mois, la difficulté à rencontrer les profils adéquats se fait toutefois sentir. Il ne s'agit plus simplement de diffuser une offre sur les réseaux classiques pour recevoir des candidatures ; les réponses sont parfois peu nombreuses, notamment sur des postes pour lesquels elles l'étaient bien davantage antérieurement.

Désormais, être un employeur visible devient nécessaire pour attirer des candidats : il faut se positionner sur les nouveaux réseaux professionnels tels que LinkedIn notamment ; communiquer sur une « marque employeur » garante de la qualité du recrutement. Et cela demande de devenir proactif dans la recherche de candidats. C'est un domaine sensible bien identifié par Val'Éyrieux : un recrutement réussi porte ses fruits immédiatement quand l'inverse peut vraiment pénaliser la structure, d'où l'intérêt d'y attacher une attention toute particulière.

ZOOM SUR...

MUTUALISER LA FORMATION AVEC LES COMMUNES

La collectivité attache une grande importance à la prévention et propose chaque année à ses agents, en partenariat avec le CNFPT, des formations sécurité sur des thèmes variés comme par exemple les troubles musculosquelettiques, la gestion des conflits, l'utilisation sécurisée d'une tronçonneuse, l'habilitation électrique, le travail en hauteur.

Depuis peu, elle propose la mutualisation de ces formations avec les communes du territoire, permettant ainsi des déplacements moins contraignants, des rencontres entre agents territoriaux et donc de l'interconnaissance, toujours fructueuse pour un territoire.

LES AGENTS DES MEDIATHEQUES

Les trois médiathèques de Val'Eyrieux (Saint-Agrève, Saint-Martin-de-Valamas et Le Cheylard), sur lesquelles s'adosent les points lecture, représentent une équipe féminine de 7 personnes (ou 6 Équivalents Temps Plein).

Si toutes sont des professionnelles du livre, de la bibliothéconomie, du conseil et de l'accueil des usagers, ce sont aussi des ambassadrices du lien social et des animatrices dynamiques de territoire. Les trois responsables œuvrent ensemble pour susciter l'envie des usagers de pousser la porte des médiathèques. Elles travaillent en synergie avec leurs équipes et portent toutes ensemble, de nombreux projets en coordination avec les écoles, les crèches, les acteurs sociaux et culturels.

Soulignons quand même la présence de nombreux bénévoles à leurs côtés, pour assurer des permanences et participer à la gestion des collections ou encore accompagner la mise en œuvre des projets. Ils méritent grandement d'être félicités pour leur action en faveur de la collectivité. Ils sont 65 au total et le temps qu'ils offrent aux médiathèques représente presque 3 Équivalents Temps Plein.



Christelle Chaussinand, Marie-Claude Vey et Laurence Cochet, responsables des médiathèques de Saint-Martin-de-Valamas, Le Cheylard et Saint-Agrève

INAUGURATION OFFICIELLE DE L'ATELIER DU BIJOU

L'atelier du bijou à St-Martin-de-Valamas a officiellement été inauguré le samedi 6 avril 2019 !

Installé dans les anciens locaux de l'usine Murat (puis Ardilor), l'atelier du bijou est à la fois un musée vivant qui valorise le patrimoine et le savoir-faire de la vallée du bijou et une pépinière d'entreprise qui accueille trois jeunes bijoutiers-joailliers. L'inauguration a donné le top départ à un week-end portes ouvertes organisé dans le cadre des



Journées Européennes des Métiers d'Art. Plus de 150 personnes ont poussé les portes de l'atelier sur ces deux jours pour visiter ce lieu unique et découvrir le travail des artisans installés sur place.

UNE PREMIERE SAISON TOURISTIQUE REUSSIE POUR L'ATELIER DU BIJOU

Avec 1 450 visiteurs accueillis durant l'été 2019 sur le site, la première saison touristique de l'atelier du bijou est un franc succès et a été marquée par de nombreux temps forts. En juin, les entreprises de la pépinière et les Fontes de Mars se sont rendues sur le festival Aluna pour exposer leurs bijoux et promouvoir la Vallée du bijou. Durant l'été, les 2 visites guidées hebdomadaires de l'atelier du bijou ont fait le plein et les visiteurs ont pu compléter la découverte en allant à la rencontre des trois artisans bijoutiers installés dans la pépinière. Certains ont même pu fabriquer leur propre bijou grâce aux ateliers proposés par Aurore Klein et Antoine Velsch. Enfin pendant le festival du bijou, 2 000 visiteurs ont pu découvrir le lieu et assister à des démonstrations.

ZOOM SUR...

HISTOIRES D'INDUSTRIES

La Communauté de communes Val'Eyrieux a été partenaire de l'action « Histoires d'industrie » portée par le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et proposée au printemps : 4 rencontres/conférences autour du patrimoine industriel animées par Flore Vigné, en thèse CIFRE. Ces conférences se sont déroulées dans des lieux clés de Val'Eyrieux : les Salaisons Teyssier, entreprise du patrimoine vivant, à Saint-Agrève ; l'atelier du bijou à Saint-Martin-de-Valamas couplée avec une conférence sur l'histoire du site ; Ardelaine, entreprise du patrimoine vivant, à Saint-Pierreville ; L'Arche des Métiers au Cheylard, couplée avec une conférence sur l'histoire de la tannerie.

Chaque rencontre a permis un temps d'échanges avec les habitants sur le thème du patrimoine industriel, qui se veut avant tout un patrimoine évolutif et vivant.

SERVICES, PERMANENCES, ENTREPRISES, FORMATION : ÇA BOUGE A POLEYRIEUX !

Depuis 2012, le pôle entrepreneurial Pôleyrieux situé au Cheylard propose différents services pour accompagner les entreprises : permanences, location de bureaux, ateliers, formations, fablab, espace de travail partagé... Un lieu dynamique dédié à la création d'entreprise sur le territoire.



Un nouveau service, la domiciliation d'entreprise

Pôleyrieux propose désormais une formule « bureau nomade », pour les créateurs d'entreprise qui souhaiteraient bénéficier des avantages de la pépinière mais n'ont pas besoin d'un bureau à temps plein. La formule comprend la domiciliation de l'entreprise et l'accès à un bureau en espace partagé 2 jours par mois.

Possibilité de compléter avec la formule télétravail - coworking.

Nouveaux tarifs pour l'espace partagé

Juste besoin d'un bureau de façon ponctuelle ou régulière ?

Pôleyrieux met à disposition des espaces de travail partagés pour répondre à vos besoins, ainsi que des salles pour vos réunions ou pour accueillir des clients dans un cadre professionnel.

Une nouvelle permanence : INITIACTIVE 26-07

Un projet de création ou de reprise d'entreprise ?

L'association INITIACTIVE 26-07 vous aide à accéder à un emprunt bancaire dans de bonnes conditions. Elle peut aussi vous apporter des prêts d'honneur sans intérêt ni caution personnelle et des garanties pour faciliter l'intervention d'une banque.

Nathalie Grivolat assure désormais pour l'association une permanence par mois sur Pôleyrieux.

La pépinière accueille un nouvel occupant : Yvan MADEC, Darwin Boomerangs

Darwin Boomerangs est une jeune marque française créée par deux champions de boomerang avec pour objectif de contribuer au développement de ce sport en proposant des produits et services en relation avec le boomerang : conception, fabrication et vente de boomerangs, formations, initiations...

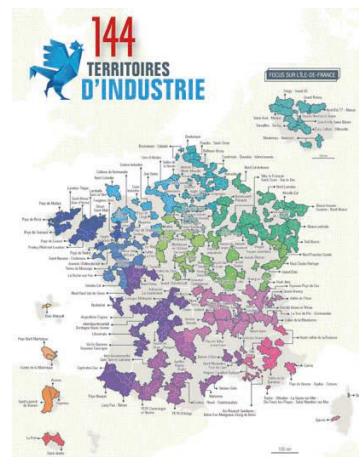
La pépinière de Pôleyrieux accueille depuis début juin 2019 Yvan MADEC, l'un de ses fondateurs. Cet ex-ingénieur en aéronautique, champion de France de vitesse et champion du Monde de team-relay a quitté la région toulousaine pour s'installer en Ardèche. Au sein de Pôleyrieux il pourra se consacrer pleinement au développement de Darwin Boomerangs et travailler en lien avec le fablab « La Fabritech ».

SIMPLON.VE, une 5^e promotion de codeurs sur les rails

Alors que les codeurs de la 4^e promotion étaient en stage, la 5^e session de formation de développeurs d'applications web et mobiles SIMPLON.VE était en cours de préparation. Gratuite et certifiante, cette nouvelle promotion a débuté le 28 octobre 2019 pour une durée de 9 mois.

VAL'EYRIEUX, TERRITOIRE D'INDUSTRIE

Le Nord-Ardèche fait partie des territoires labellisés « Territoire d'Industrie » par le gouvernement. Un programme commun est en cours, mais à l'échelle de Val'Eyrieux, élus et industriels se sont fortement mobilisés pour définir un plan d'actions répondant aux besoins propres du territoire, avec quatre grands axes.



Former et recruter localement

Pour permettre aux habitants de se former et de travailler sur le territoire, mais aussi aider les entreprises dans leurs problématiques de recrutement.

Attirer sur le territoire de nouveaux habitants et entreprises

La communauté de communes s'est positionnée sur l'appel à projet « Accueillir en Massif central » et bénéficiera de 100 000 € d'aides pour développer une politique transversale en faveur de l'accueil de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises.

Innover : transition numérique et transition énergétique

Avec le fablab, l'école de développeurs web ou encore avec le dispositif « Territoire à Énergie Positive », Val'Eyrieux est déjà engagée dans la transition, mais veut aller plus loin en matière d'aides aux entreprises sur la transformation numérique et écologique.

Simplifier

Le comité de développement économique assure une liaison directe entre chefs d'entreprise et élus locaux pour faire avancer les projets et identifier les blocages rencontrés par les entreprises locales.

ZOOM SUR...

DEUX NOUVELLES RECRUES AU FABLAB LA FABRITECH

Ça bouge au fablab du Cheylard !

Aurélien Rozé-Garcia et Yvan Madec (de la société Darwin Boomerangs) sont depuis quelques mois les deux nouveaux et dynamiques fabmanagers de La Fabritech. Ils sont là pour vous accueillir, répondre à toutes vos questions et vous accompagner sur les machines. Leur arrivée marque la relance d'un programme d'ateliers tout public et le développement d'une offre de services pour les entreprises. Une nouvelle opportunité de pousser la porte du fablab à Pôleyrieux si vous ne l'avez pas encore fait !

DES NOUVELLES MISSIONS POUR LE POLE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

C'est une page qui se ferme, le Site de Proximité Centre Ardèche a définitivement arrêté ses activités le 31 décembre 2019. Pour assurer la continuité de ses missions, le pôle de développement économique de Val'Eyrieux va se mobiliser dès début 2020.

Création d'une cellule emploi à Pôleyrieux

La cellule emploi aura pour mission d'assurer le lien entre l'offre et la demande en matière d'emploi local. Grâce à une convention entre l'association Mission Locale Nord Ardèche et la communauté de communes, la cellule emploi assurera aussi les accompagnements en direction des jeunes de 16 à 25 ans.

Accompagnement des porteurs de projets économiques et des nouveaux arrivants

Si la collectivité, via le pôle entrepreneurial Pôleyrieux, facilitait déjà l'installation de porteurs de projet sur le territoire, au travers de permanences, ateliers, locaux à tarif avantageux, etc., ce sera désormais un accompagnement des créateurs d'entreprise en direct qui sera proposé. En parallèle, un service d'accueil et d'aide à l'installation des nouveaux habitants devrait aussi être mis en place dans le courant de l'année, en lien avec le plan d'actions du programme « Territoire d'industrie ».

DEVELOPPEMENT DURABLE

VAL'ÉYRIEUX, TERRITOIRE A ÉNERGIE POSITIVE

La Communauté de communes Val'Éyrieux s'est engagée en 2015 à arriver d'ici 2050 sur son territoire à un équilibre entre la consommation et la production d'énergie. Pour l'aider à atteindre cet objectif, elle a bénéficié, dans le cadre du programme « Territoire à Énergie Positive », de plus de 1,2 millions d'euros d'aides de l'État (programme TEPCV), 90 000 € de l'ADEME et 90 000 € de la Région pour lancer son plan d'actions.

Pendant trois ans, la collectivité a mis en œuvre des appels à projets pour aider à la maîtrise de la consommation d'énergie des collectivités, des entreprises et des particuliers (rénovations, mobilité, performance énergétique...). En parallèle, elle a soutenu le développement du solaire chez le particulier et le public, avec plus de 1 300 m² de panneaux solaires installés et 17 bâtiments publics équipés de centrales photovoltaïques.



Les projets de rénovation énergétique ont eu des retombées économiques directes : 57 entreprises locales ont été mobilisées pour les travaux, dont 23 entreprises de Val'Éyrieux. Ces projets ont surtout permis de diminuer de 1,19 million de kWh par an les consommations d'énergie du territoire, un premier résultat plus qu'encourageant qui engage véritablement le territoire et ses habitants dans la transition énergétique.

ZOOM SUR...

VAL'ÉYRIEUX, SIGNATAIRE DU CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ARDECHE

Déjà fortement engagée dans une démarche de transition écologique avec le programme Val'Éyrieux, Territoire à Énergie Positive (TEPOS), la collectivité a évidemment répondu présent à la sollicitation du Département à prendre part à l'élaboration du Contrat de Transition Écologique, avec de nombreuses autres collectivités.

Les contrats de transition écologique Ardèche ont été signés le 13 septembre 2019 aux côtés de la Secrétaire d'État à la Transition écologique Emmanuelle Wargon, et comprennent 40 fiches actions autour de 4 grandes thématiques : l'éducation à la transition écologique et solidaire, la préservation des ressources en eau et en énergie, une agriculture résiliente de qualité et des mobilités intelligentes.

DES VISITES DE RENOVATIONS PERFORMANTES AU CHEYLARD ET A MARIAC

L'ALECo7, Rénofuté et la Communauté de communes Val'Éyrieux organisaient le samedi 28 septembre 2019 des visites de logements énergétiquement rénovés. Cette journée a rassemblé une trentaine de personnes qui ont ainsi pu voir concrètement les solutions techniques mises en œuvre par leurs propriétaires. Ces rénovations ont bénéficié d'un soutien financier important de la part de Val'Éyrieux dans le cadre de l'appel à projets rénovation du programme Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV).

Les propriétaires ont également bénéficié de conseils et d'un accompagnement technique et financier renforcé via le service proposé par l'ALECo7 et Rénofuté.

NAISSANCE DE L'EPIC VAL'EYRIEUX TOURISME

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'Office de tourisme de Val'Eyrieux - Ardèche Hautes Vallées a changé de statut, et prend désormais la forme d'un EPIC (Établissement Public Industriel et Commercial), dirigé par un comité de direction constitué à la fois d'élus communautaires et de représentants socioprofessionnels (hébergeurs, associations, activités touristiques).

Cette évolution s'inscrit dans une nouvelle dynamique de professionnalisation, de commercialisation et de développement touristique de la destination Ardèche Hautes Vallées. L'EPIC Val'Eyrieux Tourisme porte désormais l'ensemble de la politique touristique de Val'Eyrieux et poursuit la mise en œuvre de la stratégie touristique définie par la Communauté de communes. L'Office de Tourisme de Val'Eyrieux dispose toujours de 4 antennes ou bureaux d'accueil, sur les communes de Saint-Pierre-ville, Le Cheylard, Saint-Martin-de-Valamas et Saint-Agrève.

L'Office de tourisme de Val'Eyrieux - Ardèche Hautes Vallées, c'est :

- ▶ **Une équipe de professionnels du tourisme** au service des partenaires et des acteurs du territoire.
- ▶ **Des sites touristiques avec une identité forte** : Maison du bijou, Atelier du bijou, Maison du Châtaignier, Eyrium
- ▶ **Une offre d'activités de sports de nature labellisés et reconnus** : randonnée pédestre, circuits VTT, La Dolce Via, parcours Trail, itinérance, sentier d'interprétation...
- ▶ **Un outil de promotion doté de moyens propres** : agenda estival, relations presse, site Internet, réseaux sociaux, salon du randonneur...
- ▶ **Des actions d'animation à travers une politique événementielle forte** : Marathon de l'Ardèche, Printemps de la randonnée, Castagnades, Les Estivales...

LA MAISON DU CHATAIGNIER CHANGE DE MAINS !

En cet été 2019, l'Office de Tourisme de Val'Eyrieux - Ardèche Hautes Vallées a repris la gestion de la Maison du châtaignier à Saint-Pierre-ville, et y a même déménagé son antenne. En visite libre et gratuite, cet équipement propose de partir à la découverte de la châtaigne sur 3 niveaux d'exposition, et possède une boutique de produits locaux.



L'équipe de l'office de tourisme a déjà accueilli plusieurs groupes pour des visites guidées de 1h30 : de l'histoire de la châtaigne en Ardèche jusqu'à la création de l'AOP, en passant par les cycles et les saisons, le greffage... sans oublier une dégustation de crème de châtaigne !

L'association de La Maison du châtaignier, qui gère ce site depuis sa création en 1993, a donc décidé de passer la main, en accord avec la mairie de Saint-Pierre-ville et l'Office de tourisme de Val'Eyrieux. C'est une nouvelle étape pour la Maison du châtaignier, qui doit permettre dès 2020 la définition d'une stratégie de positionnement et de modernisation du site, dans la perspective d'offrir aux visiteurs une nouvelle expérience de visite et une scénographie renouvelée.

UN ETE PLEIN DE PROMESSES POUR L'OFFICE DE TOURISME ARDECHE HAUTES VALLEES

Le bilan de la saison estivale 2019 s'inscrit dans une tendance générale à l'échelle nationale : la saison a démarré tardivement, souvent fin juillet, et les réservations se sont concentrées sur août avec un temps fort autour du 15 août. À l'échelle locale, l'office de tourisme observe une petite baisse de fréquentation physique dans ses antennes sauf celle du Cheylard. Ce constat s'inscrit dans une tendance forte à utiliser le numérique pour la préparation des séjours, ce qui encourage l'office du tourisme à valoriser ce type de communication. Le site Internet va d'ailleurs être complètement repensé pour 2020.

Par ailleurs, l'Atelier du bijou, la Maison du bijou et la Maison du châtaignier, gérés par l'office de tourisme, attirent toujours autant les touristes qui souhaitent découvrir le patrimoine du territoire. Près de 900 personnes ont également découvert les savoir-faire locaux grâce aux visites guidées des Estivales. Le sport-nature reste un autre intérêt majeur des visiteurs en Ardèche Hautes Vallées.

Le bilan de cette saison estivale est plutôt positif pour l'Office de Tourisme Ardèche Hautes Vallées qui lance de nombreux projets pour évoluer et proposer des nouveautés aux visiteurs (reprise de la Maison du châtaignier, nouveau site Internet, nouveau topoguide, nombreux événementiels...). La saison estivale prouve que ces projets portent leurs fruits.

ZOOM SUR...

DU NOUVEAU POUR LES SENTIERS DE SAINT-CLEMENT !

Créés en même temps que l'École du vent pour prolonger la visite et valoriser les espaces naturels environnants, les sentiers du Pays du vent ont fait l'objet d'une attention toute particulière !

Le sentier géologique, labellisé Géopark- UNESCO, passe au cœur des coulées basaltiques et offre un panorama sans précédent. Il est désormais jalonné de tables d'interprétation sur l'évolution des paysages et des espèces.

Deux sculptures de volatiles ont aussi récemment rejoint l'ensemble : un faucon crécerelle qui semble décoller de la falaise et un archéoptéryx, oiseau-dinosaure qui vivait ici il y a plusieurs millions d'années. Sur le sentier d'éole qui passe au pied des éoliennes, c'est une cabane pédagogique pour les familles qui a été installée : la maison des courants d'air. Toutes ces œuvres et sculptures sont de l'artiste Louis Perrin (artzep.com) et sont financées dans le cadre du dispositif TEPCV.



LA DOLCE VIA : UN ATOUT TOURISTIQUE CERTAIN



La Dolce Via, à travers ses 90 km de voie douce et ses paysages naturels remarquables, continue d'attirer toujours plus de visiteurs.

Les chiffres de fréquentation ne cessent d'augmenter puisqu'on dénombre plus de 20 000 passages depuis le début de l'année 2019 sur le secteur de Saint-Julien-d'Intres. Durant l'été, plus de 7 000 passages ont été enregistrés avec une forte proportion des pratiquants à vélo (70 %).

VAL'ÉYRIEUX TERRITOIRE D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

L'éducation artistique et culturelle est une dynamique qui se construit à l'échelle d'un bassin de vie au cœur d'un territoire. Il s'agit de proposer aux habitants, quels que soient leurs âges, la découverte de pratiques artistiques et culturelles diverses. Cela peut se traduire par la rencontre avec des artistes et leurs œuvres, des scientifiques et leurs recherches, mais également par la pratique de formes artistiques et culturelles novatrices.

C'est dans ce contexte que la Communauté de communes a souhaité devenir un territoire d'Éducation Artistique et Culturelle, en signant une convention territoriale sur trois ans, permettant la coopération des partenaires (financière ou en ingénierie de projet) autour d'un programme d'actions culturelles construites dans une logique de parcours et à l'échelle du territoire intercommunal.

Chaque année, plusieurs projets seront identifiés et co-construits entre les différents acteurs du territoire et les partenaires culturels.

LES PROJETS 2019

Le Printemps des Poètes (mars)

- Résidence d'écriture de Romain Dugelay à l'École du Vent
- Programmation du Pays Lecture
- Résidence « Une saison en enfer » au Lycée du Cheylard

Art science

- Résidence l'Astrophone à Planète Mars
- « Claire de lune et nuit blanche » pour les 50 ans d'Apollo 11 le 20 juillet
- Projet Mû / cirque et électromagnétisme en novembre à St-Agrève

L'estiVAL : Scénographie participative au Cheylard de mai à août

MEDIATHEQUES : DES LIEUX OU IL FAIT BON ECHANGER, DECOUVRIR ET RENCONTRER !

Sur le territoire, la culture n'est pas un vain mot ! Et les propositions sont nombreuses et variées tout au long de l'année. Localement ou à l'échelle du territoire, les bibliothèques du territoire participent à cette politique, en proposant un calendrier riche de rencontres, lectures, spectacles, ateliers, expositions, tout au long de l'année. Grâce à l'implication des professionnelles et des bénévoles, ce sont entre 3 et 10 événements par mois qui sont proposés dans les 16 bibliothèques de Val'Éyrieux.



On retrouve bien entendu les temps forts, que les bibliothèques organisent ou auxquels elles participent : il s'agit de la Fête de la Science, le Printemps des Poètes, le Mois du Vivre Ensemble, la Semaine Bleue, les Journées du patrimoine ou encore la Fête de la lecture. Mais il y a aussi, au fil des saisons, une programmation régulière de petits moments : pour les tout-petits, avec des rencontres autour du livre en moyenne 3 fois par mois, et des spectacles de temps à autre ; pour les familles avec des après-midi

ludiques à Saint-Jean-Roure par exemple ; pour les plus grands, notamment avec le Prix des Prix Val'Eyrieux, ou encore avec les rencontres autour des jardins et des grainothèques à Saint-Pierreville, Saint-Martin-de-Valamas, Saint-Agrève, ou sur des thèmes variés à Belsentes...

Parmi les différents équipements culturels de Val'Eyrieux, les bibliothèques sont depuis longtemps des lieux privilégiés d'échanges pour une culture vivante, conviviale, et ouverte sur le monde, en toute simplicité et en proximité avec la population du territoire.



CCSTI DE L'ARDECHE : DU VENT DANS LES VOILES !

Depuis plusieurs mois maintenant, le CCSTI s'articule autour de trois sites, L'Arche des Métiers au Cheylard, l'École du vent à Saint-Clément et Planète Mars à Mars. Une équipe désormais réunie (10 permanents) anime ces sites au quotidien et concourent à leur déploiement à l'itinérance.

Parmi les activités phares de l'année 2019, on note la programmation particulièrement riche sur les sites avec notamment l'accueil d'artistes en résidence. Une première pour Planète Mars qui a accueilli l'artiste Filipe Vilas Boas venu perfectionner puis présenter son Astrophone (une sorte d'orgue de barbarie qui joue au fil d'une partition composée d'étoiles de la voûte céleste). De son côté, l'École du vent a reçu le musicien Romain Dugelay, artiste associé de la SMAC 07 pour un temps d'écriture de pièces de saxophone avant de venir les jouer en concert avec son groupe. L'Arche des Métiers a développé quant à elle des expositions temporaires alléchantes avec un parcours sur les traces de dinosaures d'Ardèche (en partenariat avec le Museum de l'Ardèche) et l'exposition « Vivant pour de vrai » pour le Jeune Public. Sans oublier



les projets à l'itinérance dont la coordination de la Fête de la Science, avec en point d'orgue la coordination du Village des Sciences qui s'est tenue au lycée Olivier de Serre à Aubenas. Une édition parrainée par Michel Chevalet, célèbre journaliste scientifique.

Pour les projets à venir en 2020, on note la délocalisation des salles d'animations à l'École du vent, une étude pour un nouveau bâtiment à Planète Mars et une exposition itinérante d'envergure sur la transition énergétique pour l'Arche des Métiers. Encore une année riche en projets en perspective !

ZOOM SUR...

UNE NOUVELLE IDENTITE GRAPHIQUE ET UNE MASCOTTE POUR LE CCSTI

La restructuration du CCSTI de l'Ardèche passe par une nouvelle identité graphique : découvrez en avant-première le logo de la structure, fraîchement réalisé par l'agence oh!studio.



LES FESTIVALS DE VAL'ÉYRIEUX

La 2^e édition de L'estiVAL a bénéficié de la complicité des Cheylarois, qui ont accepté de prêter leurs balcons pour accrocher la scénographie créée pendant 4 mois lors d'ateliers participatifs avec les écoles, le centre de loisirs, la maison de retraite et le CCAS du Cheylard. Du concert dans l'eau, aux récitals impromptus en terrasse de café, en passant par un spectacle participatif et un manège à pédales, ce sont plus de 5 000 personnes qui ont été au rendez-vous cette année !



Quant à la 19^e édition du festival Musiques en Vivarais Lignon, elle s'est déroulée dans 13 communes dont 7 en Val'Éyrieux rassemblant plus de 1 000 personnes de ce côté du territoire autour des musiques classiques, du monde et contemporaines.

UN DISPOSITIF POUR RENFORCER LES ACTIONS EN FAVEUR DES FAMILLES

Partenaires de longue date, la Communauté de communes Val'Eyrieux et la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ardèche travaillent à la mise en place d'un nouveau dispositif dénommé Convention Territoriale Globale ou CTG.

La CTG ne se superpose pas aux dispositifs déjà en place tels que le Contrat Enfance Jeunesse, c'est un outil complémentaire dont la validation est prévue pour fin 2019, début 2020. C'est une forme de contractualisation entre la CAF et la collectivité, conduite par un comité de pilotage.

L'objectif de ce nouveau dispositif est d'optimiser l'utilisation des ressources du territoire, en renforçant ce qui existe déjà pour assurer l'information des familles par exemple, l'accessibilité des services, ou aussi l'égalité des chances pour tous les enfants et l'implication citoyenne des habitants.

Ce projet de CTG repose sur la connaissance des besoins des familles du territoire. Il devra donc s'appuyer sur un diagnostic partagé avec les partenaires locaux et faciliter l'identification des priorités et des moyens, dans le cadre d'un plan d'actions adapté. En mobilisant l'ensemble des ressources du territoire, la CTG renforce les coopérations entre tous, et contribue ainsi à une plus grande efficacité et complémentarité d'interventions.

Convention territoriale Globale : les acteurs du territoire mobilisés

À l'invitation de Thierry Girot, vice-président, une quarantaine de personnes, de tous horizons, œuvrant pour le territoire (social, petite enfance, jeunesse, insertion, animation de la vie locale...) se sont retrouvées le 19 septembre 2019 à Arcens.

Après un temps de travail en petits groupes sur les atouts, forces et faiblesses du territoire, il s'agissait de déterminer les enjeux puis de proposer des actions concrètes. Ce travail collectif et collaboratif a fourni la matière préalable à la rédaction de la convention entre Val'Eyrieux et la CAF, signée fin 2019 pour 5 ans.

RENOVEZ « FUTE » EN VAL'EYRIEUX

Pour tout projet de rénovation ou de changement de chauffage, pour être informés sur les aides financières ou être accompagnés dans leurs choix techniques, les habitants de Val'Eyrieux peuvent bénéficier d'un conseil neutre, gratuit et indépendant en contactant un conseiller de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALECo7). Chaque mois des permanences sont proposées au Cheylard et à Saint-Agrève.

Pour un accompagnement plus complet et personnalisé, avec une visite à domicile pour rénover de façon très performante, le conseiller proposera le service public financé par la collectivité : Rénofuté, plateforme pour la rénovation énergétique des logements privés. Selon les revenus de l'administré, ce service peut être pris en charge.

Pour continuer à soutenir la transition énergétique du territoire, la collectivité a lancé, début novembre 2019, une étude pré-opérationnelle à une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat). Ainsi, accompagnée par l'AnAh (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat), Val'Eyrieux pourra accompagner pendant 5 ans ses habitants dans leurs projets de travaux, de rénovation, d'adaptation de leur logement.

ZOOM SUR...

LE SPORT DE NATURE ATTIRE TOUJOURS

Le sport de nature est toujours très présent sur le territoire, qui s'y prête d'ailleurs merveilleusement bien de par ses paysages vallonnés et préservés. Val'Eyrieux accueille chaque année 3 compétitions emblématiques :

Le **Marathon de l'Ardèche** a réuni 376 participants, dont 130 marathoniens solos, venus vivre une aventure sportive, riche en découvertes nature sur La Dolce Via. La 10^e édition est programmée le 6 septembre 2020 !

Pour la 18^e édition du **Raid VTT des Monts d'Ardèche**, près de 300 concurrents ont participé à cette épreuve définie comme « pure, dure et nature » dans une ambiance conviviale et chaleureuse sur 3 jours de course.

Avec 216 inscrits au départ, le **Triathlon de Lamastre** qui débute par 750 m de natation au Lac des Collanges (Belsentes), a connu une 35^e édition parfaitement réussie, organisée par l'Office Municipal des Sports de Lamastre en partenariat avec Val'Eyrieux.

VAL'ÉYRIEUX TERRE DE JEUX 2024

La Communauté de communes Val'Eyrieux est labellisée « Terre de Jeux 2024 » ! Elle devient à cette occasion actrice du plus grand événement sportif de la planète, les Jeux Olympiques et Paralympiques.

Terre de Jeux 2024 est un label inédit, imaginé à l'occasion de la venue des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été en France en 2024, qui valorise les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux, quels que soient leur taille ou leurs moyens.

En 2019, Val'Eyrieux était la seule collectivité ardéchoise à obtenir ce label sportif !

La prochaine étape pour la collectivité, sera de déposer une candidature pour devenir Centre de Préparation aux Jeux, et recevoir potentiellement un des 206 comités Nationaux Olympiques et 184 Comités nationaux Paralympiques du monde entier pour leur entraînement durant l'Olympiade. Un nouveau défi à relever tous ensemble : élus, agents et habitants.



L'étude qui a conduit en 2016 à la prise de compétences sur l'ensemble du territoire de la gestion de l'eau potable et de l'assainissement opposait certains objectifs clairement identifiés et connus de tous :

- La prise de connaissance des équipements des différentes communes et de leur état
- Les programmes d'investissement à mettre en place
- L'harmonisation des tarifs
- L'identification du mode de gestion unique

Depuis 2016, élus et techniciens de la Communauté de communes se sont approprié ce territoire, ces problématiques aussi.

Un retard important à rattraper et des évolutions nécessaires à conduire

Certaines parties du territoire connaissent un retard important quant à l'état de leurs équipements (beaucoup d'équipements dans un état de vétusté avancé), ou encore au niveau de service rendu (notamment une surveillance aléatoire de la qualité de l'eau), etc.

Il a fallu **dresser une prospective sur l'ensemble**, mais plus particulièrement sur les communes en régie, pour identifier l'urgence des investissements à réaliser, mettre en place les financements nécessaires. Il faut également rappeler que la réglementation en matière d'eau et d'assainissement a fortement évolué, contraignant ainsi les collectivités locales comme Val'Eyrieux à engager des investissements importants.

En 5 ans, ce sont 6 M € investis en eau potable et 5 M € en assainissement.

La Communauté de communes Val'Eyrieux a également souhaité pouvoir, par souci d'homogénéisation du service, d'une part, faire évoluer l'exploitation des installations d'eau et d'assainissement par un suivi précis et systématique, et d'autre part, **poursuivre les investissements dans les années à venir.**

Ainsi, des résultats sont visibles tels que le taux de conformité de la qualité de l'eau, qui est passé de 87 % en 2016 à 94 % en 2018 ; ou encore les rendements de réseaux, qui ont permis d'économiser 45 000 m³ par an soit l'équivalent de la consommation annuelle de 750 foyers.

Des sources de financements nécessaires

C'est dans ce contexte qu'une harmonisation du service et des tarifs aux usagers a été engagée sur l'ensemble du territoire.

Les élus ont opté, dès 2016, pour **un lissage sur plusieurs années de cette harmonisation** pour le service de l'eau potable et de l'assainissement, qui se terminera en 2020. Les tarifs cibles auxquels nous arrivons progressivement sont connus depuis 2016.

Pour rappel :

- Eau potable : 105 € HT d'abonnement ; 1,35 € HT /m³
- Assainissement : 95 € HT d'abonnement ; 1,25 € HT /m³

Il est certain que les tarifs antérieurs pratiqués par certaines communes allaient de pair avec le niveau de service rendu aux habitants. Certaines communes pratiquaient également un financement du budget de l'eau par l'impôt...

Aujourd'hui, les services de l'eau et de l'assainissement disposent de budgets autonomes dont les dépenses et les recettes doivent s'équilibrer. Les recettes sont constituées essentiellement par les sommes perçues au travers des factures adressées aux usagers de ces services (abonnement et consommation).

Pour l'avenir de l'eau sur ce territoire

L'enjeu majeur de toutes les réflexions est la **préservation de notre ressource en eau potable**, ainsi que sa qualité. C'est essentiel pour les années à venir.

C'est ainsi qu'en 2018 a débuté la réflexion sur le choix du futur mode de gestion. C'est une étude mêlant état des lieux et prospective qui a débouché sur des données chiffrées du coût du service que ce soit en régie directe ou en délégation. Un scénario mixte a même été étudié.

À une très grande majorité, le Conseil communautaire a fait le choix de retenir la délégation de service public comme futur mode de gestion unique sur l'ensemble de Val'Eyrieux, ce mode de gestion étant économiquement le moins coûteux et restant dans les tarifs cibles déjà définis.

Contrairement à ce que certains pourraient comprendre, **ce n'est pas une privatisation de l'eau** qui se fait jour ; mais un affermage dans lequel la collectivité restera maîtresse de ses investissements et assurera un suivi précis du futur délégataire. La procédure de recrutement de ce dernier est en cours et devrait aboutir avant la fin de l'année.

ZOOM SUR...

LES TRAVAUX CONTINUENT

Depuis la fin du mois d'août 2019, Val'Eyrieux a engagé des travaux de mise en conformité de plusieurs captages d'eau potable avec l'objectif de sécuriser la qualité de l'eau produite, d'améliorer le drainage de la zone de captage et de rénover les ouvrages de captage.

Il s'agit soit d'améliorer soit de créer des chemins d'accès, de mettre en place un périmètre de protection clôturé de la zone de captage, de réhabiliter la zone de drainage et de réaliser une réfection de certaines chambres de réception.

Ces travaux doivent être effectués en période sèche (dite d'étiage) afin de capter les veines d'eau les plus pérennes.



Les secteurs concernés par cette première tranche de travaux sont :

- Captage haut et bas de Cevalas (Issamoulenc) - Coût : 90 000 € HT
- Captage de Praux (Issamoulenc) - Coût : 109 000 € HT
- Captage de Marlhincet (Saint-Martin-de-Valamas) - Coût : 72 500 € HT
- Captage de Font Lachenal (Saint-Martin-de-Valamas) - Coût : 40 000 € HT
- Captages de Gerland (Arcens) - Coût : 159 000 € HT

Le travail est loin d'être terminé : avec 97 captages, dont la plupart reste encore à mettre en conformité, la Communauté de communes devra dans les prochaines années poursuivre son implication technique et financière à ce sujet.

TRAVAUX AU COMPLEXE SPORTIF A SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS

Un important programme de travaux a été engagé en septembre 2019 sur les locaux sportifs de Saint-Martin-de-Valamas. La canalisation d'eau et les systèmes de douche des vestiaires collectifs ont été renouvelés afin d'apporter plus de fiabilité et de confort aux sportifs. Une peinture de ravalement doit aussi être réalisée sur le bâtiment de la buvette.

La mise en accessibilité des bâtiments est en cours de consultation. Son aboutissement doit permettre, à terme, de réaliser l'aménagement des accès pour les personnes à mobilité réduite au bâtiment de la buvette, aux vestiaires ainsi qu'au club house du tennis.

REAMENAGEMENT DE LA MEDIATHEQUE DES BOUTIERES

La phase préalable aux travaux de la crèche est engagée avec, en premier lieu, l'agrandissement et le réaménagement de la médiathèque qui accueillera désormais le multimédia au rez-de-chaussée du bâtiment communautaire. Un poste informatique est mis à disposition des personnes à mobilité réduite dans la médiathèque. Le renouvellement du faux-plafond et de l'isolant thermique ainsi que la substitution de l'éclairage par de la Led sont également prévus. Ces travaux devraient être achevés à la fin de l'année.

La mise en accessibilité des lieux publics va passer par la réfection de la rampe d'accès extérieure qui sera sécurisée par la pose d'un garde-corps, et les sanitaires seront modifiés afin d'être accessibles à tous.

Enfin, la mise à disposition d'un poste informatique avec accès Internet dans la médiathèque permettra un accès de plain-pied aux personnes à mobilité réduite qui souhaitent faire usage du multimédia.

TERRITOIRE / RETROSPECTIVE

VAL'EYRIEUX, AU SERVICE DE TOUS SES HABITANTS DEPUIS 5 ANS

L'intervention communautaire dans les communes en chiffres

Depuis sa création en 2014, les élus de la Communauté de communes Val'Eyrieux ont souhaité assurer la présence de la collectivité sur l'ensemble de ses communes, quelle qu'en soit la taille et la situation géographique.

Les aides aux communes

Ce sont en tout 24 projets portés par 19 communes qui ont été soutenus sur le territoire, soit 187 000 € d'aides votées pour 210 000 € d'enveloppe prévue au BP (10 % non utilisée).

La répartition est la suivante : 17 % sur les bourgs centres (Saint-Agrève, Saint-Martin-de-Valamas, Le Cheylard, Saint-Pierreville) et 83 % sur les autres communes.

Les investissements

En 5 ans, la Communauté de communes a réalisé 24,5 M € d'investissements tous postes confondus, ce qui représente 1 113 € par habitant du territoire.

INVESTISSEMENT GLOBAL SUR 5 ANS PAR COMMUNE ET PAR HABITANT DE LA COMMUNE

COMMUNES	TOTAL RESTANT A CHARGE	Ratio € / Hab.	COMMUNES	TOTAL RESTANT A CHARGE	Ratio € / Hab.
ACCONS	932 301 €	2 301.98 €	ROCHEPAULE	32 300 €	116.61 €
ALBON D'ARDECHE	16 591 €	99.94 €	ST AGREVE	2 230 537 €	917.92 €
ARCENS	330 995 €	877.97 €	ST ANDEOL DE F.	21 284 €	380.08 €
CHANEAC	77 258 €	290.44 €	ST ANDRE EN V.	65 042 €	298.36 €
DEVESSET	121 660 €	404.19 €	St BARTHELEMY LE M.	35 209 €	179.64 €
DORNAS	422 866 €	2 004.11 €	ST CHRISTOL	281 572 €	2 681.63 €
INTRES	389 604 €	2 465.85 €	ST CIERGE SOUS LE C.	523 748 €	2 494.04 €
ISSAMOULENC	121 772 €	1 255.38 €	ST CLEMENT	372 116 €	4 277.19 €
JAUNAC	78 623 €	561.60 €	ST GENEST LACHAMP	119 758 €	1 151.52 €
LACHAPPELLE-SOUS-C.	14 416 €	80.99 €	ST JEAN ROURE	306 773 €	1 111.50 €
LE CHAMBON	20 301 €	431.93 €	ST JEURE D'ANDAURE	80 961 €	763.79 €
LE CHEYLARD	4 020 314 €	1 277.51 €	ST JULIEN BOUTIERES	424 545 €	2 258.22 €
LES NONIERES	966 569 €	4 295.86 €	ST JULIEN LABROUSSE	310 992 €	912.00 €
MARIAC	1 122 205 €	1 867.23 €	ST MARTIN DE V.	2 398 282 €	2 051.57 €
MARS	206 981 €	766.59 €	ST MICHEL D'A.	65 160 €	227.04 €
			ST PIERREVILLE	271 659 €	485.97 €

Total restant à charge : différence entre l'investissement réalisé dans la commune et les subventions perçues

Ratio € / Habitant : montant investi pour chaque habitant de la commune.

LES EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

La Communauté de communes a la gestion de nombreux équipements sportifs, culturels, petite enfance, économiques, touristiques et scientifiques. Ces derniers, équitablement répartis sur l'ensemble du territoire, représentent des dépenses de fonctionnement non négligeables pour la collectivité, sans oublier les équipements transversaux comme les sentiers de randonnée, les espaces VTT, La Dolce Via... qui rayonnent sur tout le territoire.



LES COÛTS DE FONCTIONNEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE SERVICES À LA POPULATION

Équipements enfance-jeunesse

SECTEUR	MOY. SUR 3 ANS	RATIO par enfant accueilli
SAINT-AGREVE		
CRÈCHE	17 341 €	826 €
ALSH	17 321 €	444 €
SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS		
CRÈCHE / ALSH	52 414 €	1 310 €
LE CHEYLARD		
CRÈCHE	68 537 €	1 713 €
ALSH	65 825 €	1 646 €
SAINT-PIERREVILLE		
CRÈCHE	14 092 €	1 409 €
ALSH	47 057 €	2 353 €

Équipements sportifs

SECTEUR	MOY. SUR 3 ANS	RATIO/Hab. de la commune
SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS		
COMPLEXE SPORTIF	15 318 €	5,68 €
LE CHEYLARD		
2 COMPLEXES SPORTIFS + SALLES	72 490 €	12,01 €
SAINT-AGRÈVE		
COMPLEXE SPORTIF	58 161 €	16,15 €
SAINT-PIERREVILLE		
PAS D'ÉQUIPEMENT SPORTIF GÉRÉ	-	-

LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS LOCALES PAR LES SUBVENTIONS

Le tissu associatif local contribue à l'attractivité de la Communauté de communes Val'Eyrieux, et au quotidien de ses habitants. C'est pour cette raison qu'elle souhaite soutenir les associations du territoire dans l'organisation de leurs manifestations sportives et culturelles notamment. Il s'agit d'accompagner des événements et/ou programmations à rayonnement intercommunal de qualité, tout en respectant un équilibre territorial.

Le sport (2016-2018)

35 associations soutenues sur 3 ans = 113 249 €
de subventions versées

23 associations sur le secteur du Cheylard ont reçu 88 46 €

11 associations sur le secteur de Saint-Agrève ont reçu 21 907 €

1 sur le secteur de Saint-Martin-de-Valamas a reçu 4 381 €

La culture (2014-2018)

35 associations soutenues sur 5 ans = 306 260 €
de subventions versées

13 associations sur le secteur de Saint-Agrève ont reçu 165 895 €

11 sur le secteur de Saint-Martin-de-Valamas ont reçu 54 120 €

6 associations sur le secteur du Cheylard ont reçu 77 300 €

5 sur le secteur de Saint-Pierreville ont reçu 8 945 €

UNE PROGRAMMATION CULTURELLE A L'ECHELLE DU TERRITOIRE

La Communauté de communes a comme objectif de proposer à chacune des communes d'accueillir au moins une fois sur deux ans un spectacle professionnel de la saison culturelle Val'Eyrieux. L'ensemble de cette programmation culturelle itinérante et pluridisciplinaire a la volonté d'être financièrement accessible à tous et de proposer des esthétiques variées.



